

Affaire Khalifa Bank

Le principal accusé passe à la barre

Page 2

La tutelle ouvre officiellement le dossier du statut particulier Fin de la grève des praticiens de la santé publique

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3558 - Jeudi 7 mai 2015 - Prix : 10 DA

Une commission interministérielle de haut niveau à Tizi Ouzou

Le développement local sous diagnostic

Page 4

Santé

Lutte anti-cancer, en tête des priorités de Boudiaf

Page 2

Fin d'intermède

Par Mohamed Habili

Depuis que ça s'est remis à bouger tant au FLN, qui se prépare à tenir son dixième congrès, qu'au RND, où l'on s'attelle à aplanir la voie au retour triomphal de Ouyahia, la CLTD est comme passée à la trappe. Elle ne fait plus guère parler d'elle, pas même dans les journaux prétendument antisystème, qui pendant ce long intermède l'ont portée à bout de bras, y voyant, ou seulement faisant mine de voir en elle une force capable d'ameuter la rue et renverser le régime. Pourquoi ce brusque regain d'intérêt ? Mystère. Se seraient-ils aperçus qu'ils avaient parié sur le mauvais cheval ? Et si leur tâche était plutôt d'inventer quelque chose, d'occuper les regards par un hochet en attendant que commencent les choses sérieuses ? Tout est possible mais rien n'est sûr. La scène politique algérienne emprunte le plus souvent des voies impénétrables. Il serait possible de s'expliquer aujourd'hui l'annonce faite de la réintroduction d'Ouyahia si en son temps on a pu ramener à des motifs tangibles, rationnels, une destitution qu'il n'a pu éviter qu'en se démettant lui-même. Certes, il y avait eu les résultats décevants de son parti aux dernières élections législatives et communales, qui avaient eu pour premier résultat de l'affaiblir vis-à-vis de ses détracteurs au sein de la direction du parti. Pour autant, ceux-ci auraient-ils entrepris de le faire tomber de leur propre initiative, sans avoir été actionnés de l'extérieur ? Sans doute pas, à ne considérer que le fait que ce n'était pas à eux que le «crime» avait finalement profité. **Suite en page 3**

Nouvelle configuration au RND, FLN et MSP Indices sur un retour de Ouyahia, Belkhadem et Soltani



Plus > E. Soraya/J. A.

Il y a deux ans, les trois leaders des partis composant l'Alliance présidentielle, à savoir, le FLN, le RND et le MSP ont perdu leurs poids comme chefs de partis et actuellement, les noms des trois hommes en l'occurrence, Ahmed Ouyahia, Abdelaziz Belkhadem et Bouguerra Soltani occupent les colonnes de la presse. **Lire page 3**

Hausse du prix de la pomme de terre
Rareté de main-d'œuvre et spéculation «reconnues coupables»

Page 4

Théâtre régional de Constantine
La générale de la pièce «Youghourta» présentée aujourd'hui

Page 13

Santé

Lutte anti-cancer, en tête des priorités de Boudiaf

■ Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a pris à bras le corps la lutte contre le cancer. Des mesures urgentes ont été prises concernant la formation des médecins généralistes, l'ouverture de services et unités de chimiothérapie au niveau de toutes les wilayas du pays, la garantie de la disponibilité des médicaments anticancéreux et la dotation des centres anti-cancer de matériels sophistiqués pour la radiothérapie.

Par Louiza Ait Ramdane

La lutte contre le cancer est une des priorités du département de la Santé. Un plan national est élaboré. Ce plan Cancer vise la réduction des délais pour un diagnostic qui ne devront pas dépasser la vingtaine de jours, et ce, quel que soit le lieu de résidence du malade. Après le dépistage et le diagnostic, vient le traitement. Pour mener à bien ce projet, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a procédé mardi à l'installation du comité de pilotage de ce plan. «Son rôle consiste en le suivi, l'alerte et l'aide à l'application sur le terrain dudit plan qui s'étale de 2015 à 2019 et est présidé par le professeur Messaoud Zitouni», a expliqué le ministre, précisant que «des rencontres trimestrielles, semestrielles et annuelles auront lieu afin d'évaluer les avancées en matière d'application de ce plan». Il y a lieu de souligner que les progrès incontestables ne doivent pas cacher la dure réalité. Le nombre de personnes atteintes de cette pathologie continue d'augmenter et des inégalités demeurent. Ces inégalités concernent aussi bien l'accès à la radiothérapie que le traitement. Le ministre de la Santé qui a pris en considération l'existence de ces inégalités, a déclaré que «réduire les inégalités en matière de traitement, c'est éga-

lement s'assurer que les avancées technologiques et thérapeutiques se diffusent au même rythme partout sur le territoire. Car le traitement du cancer, ce n'est plus seulement la chimiothérapie ou la chirurgie lourde, c'est aussi, et de plus en plus, la chimiothérapie orale, celle qui peut être administrée à domicile ; c'est la radiologie interventionnelle aussi. La chirurgie ambulatoire». Dans le domaine de la prévention, des médecins généralistes ont été formés à la mise en œuvre des protocoles de chimiothérapie.

Des centres de lutte contre le cancer réceptionnés en 2015

Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé et de la Population, a annoncé que dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des malades atteints d'oncologie, de nouveaux centres anti-cancer (CAC) seront réceptionnés dans le courant de l'année 2015 à travers les wilayas du centre, de l'est et de l'ouest du pays. Selon le ministre de la Santé, la réception des CAC de Sétif et de Batna, qui ont ouvert en juillet 2014, a permis d'améliorer l'offre en radiothérapie. Celui de Annaba a été visité par le ministre qui a exprimé sa satisfaction par rapport à l'achèvement des travaux et l'installation des équipements. Bien qu'il soit



PIVE - Soraya/J.A.

fonctionnel en partie, le ministre n'a pas voulu l'inaugurer sans la mise en service de la radiothérapie. «Dans 21 jours, la radiothérapie sera mise en service, après la validation et l'expertise des équipements. A ce moment, je reviendrai pour l'inaugurer. A partir de là, le problème de la radiothérapie sera réglé définitivement», a promis Abdelmalek Boudiaf. De même pour les CAC de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Laghouat réhabilités en 2014 et qui seront ouverts avant la fin de cette année. Les CAC de Blida et d'Alger ainsi que le service de radiothérapie du CHU d'Oran ont été dotés de nouveaux accélérateurs. Durant l'exercice précédent, il a été procédé à la mise

en place d'un registre électronique du cancer. Pour les autres centres qui sont opérationnels, ces structures médicales ont bénéficié de travaux de rénovation et de dotation d'équipements de pointe. Pour les médicaments contre le cancer, le premier responsable du département de la Santé a, par ailleurs, indiqué qu'un pourcentage de près de «42% des acquisitions de médicaments auprès de la pharmacie centrale des hôpitaux» sont destinés à la prise en charge des patients atteints de cancer. «Maintenant, si certains médicaments manquent dans une structure hospitalière, cela signifie qu'il y a un problème d'organisation», a tenu

à rassurer Boudiaf. Tant d'efforts colossaux déployés pour la lutte anti-cancer afin de minimiser la pression et la problématique sur le traitement par chimiothérapie à l'échelle nationale. Le département a pris la menace au sérieux. Depuis qu'il est à la tête du secteur de la santé, il a promis d'en finir avec le dossier du cancer avant la fin de l'année en cours. Pour réussir ce pari, il a mis les moyens, notamment dans les régions qui sont aujourd'hui sous-équipées ou dépourvues de ressources humaines ou équipements. Le ministre a par ailleurs été très satisfait du «bond quantitatif et qualitatif» réalisé par le secteur ces deux dernières années. L. A. R.

Affaire Khalifa Bank

Le principal accusé passe à la barre

Le procès de l'affaire Khalifa Bank qui a débuté lundi, a connu hier le passage de son principal accusé, Abdelmoumene Khalifa, à la barre du tribunal criminel près la cour de Blida.

L'ex-P-DG de Khalifa Bank qui semblait décontracté de toute pression, a entamé sa mission de répondre à l'interrogatoire du président du tribunal, Antar Menouer.

Expliquant dans le détail les différentes accusations portées contre A. Khalifa, ce dernier n'a manifesté aucune réaction quant à la gravité des inculpations desquelles il doit répondre.

Une chaîne de scandales était à l'ordre du jour, notamment «constitution d'un groupe de malfaiteurs, abus de confiance, vol qualifié, escroquerie, falsification des documents officiels et autre trafic d'influence».

L'audience s'est tenue dans une salle à moitié pleine en présence des deux avocats de l'accusé, Nesserredine Lezzar et Medjhouha Merouane. L'entame de l'audience a vu le président du tribunal décréter un ensemble de mesures à respecter pour assurer le bon déroulement de la séance.

Il a été interdit aux gens de la presse de prendre des photos, de filmer ou de procéder à l'enregistrement des circonstances de déroulement du procès. La

décision relève de la nature du procès tellement long que sa couverture devient plus compliquée, a-t-il justifié.

Pour les témoins, l'accès à la salle d'audience leur a été interdit. Ils ne peuvent y accéder que suite à l'autorisation du président, ce dernier a affirmé qu'il leur fera appel au fur et à mesure.

Interrogé sur le chef d'accusation concernant la falsification de deux actes d'hypothèque d'une villa à Hydra et d'un magasin à Chéraga en vue de contracter un prêt auprès de l'agence BDL de Staoueli à Alger, Khalifa nie catégoriquement avoir signé les actes tout en soulignant que les descriptions de la villa et du magasin présentées dans ces documents ne correspondent pas à sa maison familiale et à sa pharmacie. «Les deux actes en question ne concernent pas ma banque, cette accusation est illogique», a indiqué l'accusé.

Le juge a également interrogé Abdelmoumene Khalifa sur les moyens prêt estimés à 61 millions de dinars et un autre de 51 millions de dinars en 1997 de la même agence. Il a répondu qu'il disposait d'un ancien compte bancaire donc des facilités de financement ont été permises.

L'accusé a appelé la justice à fournir le dossier qui a accompagné un tel crédit,

soulignant que cette histoire de falsification est «montée de toutes pièces». Il a ajouté qu'il ne se trouvait pas obligé de recourir au prêt pour créer la banque qui porte son nom en avançant comme preuve que celle-ci était financée par les profits générés de la filiale française de la société de fabrication de médicaments.

Comme annoncé par le juge, le procès est long et par conséquent l'accusé est appelé à répondre à une avalanche d'interrogations liées aux affaires de corruption et de trafic d'influence.

Abdelmoumene Khalifa reconnaît des infractions juridiques

Le principal accusé dans le procès de l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumene Rafik Khalifa, a reconnu hier l'existence d'infractions à la loi, à peine deux mois après la création de la banque, et ce, lors du changement de ses statuts.

«Le 28 septembre 1998, Khalifa Bank a procédé au changement de ses statuts à la suite de la démission de son ex-PDG Kaci Ali, la Banque d'Algérie n'en avait pas été informée», a reconnu Abdelmoumene Khalifa lors de son audition par le président du tribunal criminel de Blida, Antar Menouer. Ce dernier a tenu, par consé-

quent, à attirer l'attention du prévenu sur l'infraction à la loi que l'inspection de la Banque d'Algérie, entreprise du 22 mars 1999 jusqu'au 92 juin 1999 au niveau de la banque, n'avait pas manqué de révéler à ce sujet.

«Cela faisait trois mois seulement que la banque avait été créée», a tenu à souligner le juge, qui s'est interrogé si le prévenu à «régularisé» la situation de la banque après avoir pris la fonction de P-DG, en remplacement de Kaci Ali.

«Kaci Ali nous avait assuré avoir procédé au changement de sa signature.

De plus, je recevais de la correspondance de la Banque d'Algérie en mon nom, ce qui à mes yeux signifiait que j'étais considéré comme étant en règle. En sus de cela, le gouverneur général de la Banque d'Algérie de l'époque, Mohamed Laksaci, avait considéré qu'il s'est agi d'une erreur de bonne foi, sans plus», a expliqué Abdelmoumene Khalifa.

«C'est une tempête dans un verre d'eau», a-t-il lancé sur un ton qui se voulait rassurant, alors qu'il avait esquivé, à maintes reprises, la question du juge sur sa conformité à la loi après la démission de Kaci Ali et le changement des statuts ayant suivi ce départ.

Hani T./ APS

Nouvelle configuration au RND, FLN et MSP

Indices sur un retour de Ouyahia, Belkhadem et Soltani

■ Il y a deux ans, les trois leaders des partis composant l'Alliance présidentielle, à savoir, le FLN, le RND et le MSP ont perdu leurs poids comme chefs de partis et actuellement, les noms des trois hommes en l'occurrence, Ahmed Ouyahia, Abdelaziz Belkhadem et Bouguerra Soltani occupent les colonnes de la presse.



Photo: Soraya/A. A.

Par Nacera Chennafi

Le début c'est avec le vieux parti et l'agitation interne au sein de cette formation politique qui prend de l'ampleur et qui serait liée à un désir de retour de Abdelaziz Belkhadem destitué de son poste de Sg suite à un vote de retrait ou de renouvellement de confiance qu'il a accepté d'organiser. Et c'était le retrait avec quatre voix d'écart. Par la suite, Belkhadem a essayé via le groupe Belayat de faire pression afin d'organiser une élection du Sg du parti qui n'a pas abouti. Et dans le cadre de la campagne présidentielle de 2014, Belkhadem s'est trouvé désigné comme ministre d'Etat, conseiller à la Présidence. Un poste qu'il n'a pas occupé longtemps et ses tentatives avec le groupe Belayat pour destituer Amar Saadani ont échoué. Cependant, le mois dernier, Belkhadem a réuni des cadres, des députés et des membres du comité central autour d'un dîner qu'il a organisé après son retour de La Mecque. Une démarche qui n'a pas été du goût de Saadani qui n'a pas

ménagé ses efforts pour tirer à boulets rouges sur Belkhadem qui lui répond à travers les colonnes de la presse. Par la suite un communiqué anonyme qui serait signé par 118 députés adresse une lettre au président d'honneur du FLN pour «sauver le parti». Et 48 heures après, c'est l'annonce de l'organisation du 10^e congrès du parti le 28 mai, même l'autorisation donnée par les autorités de la wilaya d'Alger est remise en cause par les détracteurs de Saadani. Un second communiqué des députés du FLN a été rendu public ce mardi. Signé par Mouad Bouchareb, Youcef Nehat et Amar Khemisti, ils confirment : «Nous avons entendu les déclarations, les insinuations et les accusations fallacieuses de la direction et à sa tête le secrétaire général Amar Saïdani. Nous tenons ainsi à confirmer que le nombre de députés qui se sont associés à cette démarche est de 118». Au Rassemblement national démocratique, la situation ne diffère pas trop. Après un communiqué qui serait signé par deux anciens ministres du parti, à savoir Boubaker Benbouzid et Chérif

Rahmani critiquant la gestion du parti par son Sg Abdelkader Bensalah, c'est la collecte de plus de 300 signatures pour un retour de l'ex-Sg du parti, en l'occurrence Ahmed Ouyahia. Cet homme avait démissionné de son poste de Sg du parti au début de 2013 à travers une lettre qu'il a adressée aux militants du parti. Il est à rappeler qu'à l'époque, il y a eu la naissance du mouvement de sauvegarde du RND mais les vrais raisons de la démission d'Ouyahia restent inconnues. Aujourd'hui, il y a un appel à son retour, sachant qu'il occupe depuis plus d'une année, le poste de ministre d'Etat, chef de cabinet de la Présidence. Il a été chargé de mener les consultations sur la révision de la Constitution. Certains ont qualifié ce travail d'échec, puisque le consensus voulu par le président de la République n'a pas été réalisé. Mais, on se demande ce que pourra ramener de nouveau, un retour de Ouyahia à la tête du RND ? Au niveau du Mouvement de la société pour la paix, c'est encore le flou mais la rivalité entre le président du parti issu du dernier congrès, Abderrezak

Makri et son prédécesseur, Bouguerra Soltani semble attendre son sommet. A ce propos, Soltani défend un retour de son parti au gouvernement, alors que la décision du divorce a été cautionnée par le conseil consultatif du parti. Soltani propose une «période d'une année à deux ans qui sera gérée par un gouvernement d'union nationale». Pour l'ex-patron du MSP, c'est la seule solution pour trouver le consensus qui reste absent. Il présentera son initiative au conseil consultatif du parti après le mois de ramadhan et s'il obtient l'aval de cette instance, Makri aura deux choix, démissionner ou bien convoquer un congrès extraordinaire. Il est à noter que tous ces indices de retour de Soltani, Belkhadem et Ahmed Ouyahia interviennent dans un contexte politique particulier marqué par l'absence de consensus autour de toutes les initiatives politiques, dont la révision de la Constitution, la transition démocratique et enfin celle du Front des forces socialistes portant construction du consensus national.

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Fin d'intermède

Suite de la page une

Et puis si de mauvais résultats électoraux peuvent provoquer la chute d'un secrétaire général du RND, il faut que de bons résultats électoraux aient l'effet de consolider le secrétaire général du FLN dans son poste, non le faire tomber, comme cela est justement arrivé à Belkhadem. Ouyahia et Belkhadem ont été déstabilisés dans la perspective de l'élection présidentielle de 2014, chacun en est bien convaincu. Seulement voilà, chacun est tout aussi convaincu que ni l'un ni l'autre ne se seraient présentés contre Bouteflika. L'échéance présidentielle ne répond donc pas à toutes les questions que l'on s'est posées au moment des faits. N'empêche, c'est encore une fois une échéance présidentielle, en l'occurrence celle qui vient, à terme échu ou d'une façon anticipée, qui est invoquée, il est vrai seulement en filigrane jusqu'à présent, pour rendre compte de ce qui se passe dans les deux partis. Or les situations respectives des deux hommes sont loin d'être symétriques. Personne n'a l'air de douter du retour en grâce d'Ouyahia. On ne peut en dire autant de Belkhadem, qui lui ne semble pas près de renverser son remplaçant, Saïdani, bien parti au contraire pour se faire reconduire à la tête du FLN à la fin du mois. Si une même cause mystérieuse a fait subir aux deux hommes un sort identique, on ne voit pas qu'elle œuvre pour l'heure à leur commune réhabilitation. La traversée du désert d'Ouyahia a toutes les chances de s'achever dans les semaines qui viennent, mais pas celle de Belkhadem, à ce qu'il semble en tout cas. La prudence reste de mise, du moment que le public aussi bien que les commentateurs sont à chaque fois pris au dépourvu. Pour voir venir les événements d'une certaine distance, il faudrait avoir compris d'où viennent ceux qui les ont précédés. Qui ne s'explique pas ceux-ci ne peut anticiper ceux-là.

M. H.

La tutelle ouvre officiellement le dossier du statut particulier

Fin de la grève des praticiens de la santé publique

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a annoncé dans un communiqué, le gel de son mouvement de grève, suite à une réunion de conciliation avec des représentants du ministère de la Santé. En effet, une réunion de conciliation a été tenue avant-hier par la tutelle et les membres du bureau national du Syndicat représentant 37 wilayas. Les deux parties sont finalement parvenues à un accord. Selon le communiqué, le ministère de la Santé aurait accepté de céder sur plusieurs points, notamment la question du statut particulier. «Suite à notre réunion avec les représentants du ministère de la Santé, nous avons eu gain de cause sur un nombre considérable de points. L'un des acquis est l'ouverture officielle de la révision du dossier du statut particu-

lier des praticiens de la santé publique», a affirmé Lyes Merabet, président du SNPSP. Selon lui, la décision a été prise après le vote des membres du bureau national. Le syndicat a dans ce sens appelé la tutelle à procéder à l'installation dans les plus brefs délais de la commission mixte qui aura la charge de réviser le statut particulier des blouses blanches. Une proposition que la tutelle a accordée au syndicat. «Le représentant du ministère de la Santé s'est félicité de cette nouvelle donne et dit ne pas y avoir aucun inconvénient», souligne le communiqué du syndicat. Pour ce qui est de l'instruction du Premier ministre, ayant trait aux dispositions transitoires pour le grade de praticien principal en application des dispositions de l'article 19 du statut particulier du praticien de la

santé publique, le SNPSP a obtenu une dérogation exceptionnelle pour permettre d'intégrer les praticiens de la santé publique. Le syndicat fait état également d'une autre revendication arrachée. Il s'agit de l'installation d'une commission chargée de l'alignement de l'ancienne génération des pharmaciens et dentistes, ayant un diplôme de fin d'études, sur les nouveaux diplômés. «Une commission doit regrouper les deux parties concernées, ainsi que les représentants du ministère de l'Enseignement supérieur, ceux du ministère des Finances et ceux de la direction générale de la Fonction publique», a expliqué la même source.

En ce qui concerne les concours et examens professionnels au profit des praticiens de la santé publique pour l'accès

aux grades de praticiens «principaux» et «en chef», le SNPSP demande à être associé exclusivement dans le processus en sa qualité de partenaire représentatif des corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique eu égard à sa participation active dans l'élaboration des statuts et de l'arrêté-cadre portant organisation de ces concours. Une proposition qui a eu l'aval du ministère. «Les représentants du ministère de la Santé ont affiché leur disponibilité à travailler en étroite collaboration avec notre syndicat jusqu'à l'aboutissement de l'opération», lit-on dans le même communiqué.

«Lors de cette rencontre, la tutelle a promis de lever toute forme d'intimidations proférées à l'encontre des médecins généralistes», a encore expliqué le

SNPSP. Le conseil national du SNPSP est toujours maintenu en session ouverte afin d'évaluer la situation et l'état d'avancement de la plate-forme de revendications des praticiens de la santé publique.

Abordant par ailleurs la grève, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf a indiqué lors de l'installation du comité de pilotage du plan national du cancer 2015 à 2019, qu'il n'y aura pas de grève à l'avenir», réaffirmant que «toutes les revendications des syndicats ont été prises en considération». Le ministre a ajouté, qu'il y a peut-être une incompréhension à propos de quelques points, dont celui lié à l'équivalence des diplômes», relevant que «le diplôme n'est pas une affaire du ministère de la Santé».

Meriem Benchaouia

Hausse du prix de la pomme de terre

Rareté de main-d'œuvre et spéculation «reconnues coupables»

■ Alors que le gouvernement est en pleine campagne pour la promotion du produit algérien, on constate qu'on ne peut consommer algérien sans spéculation, sans cherté et désormais sans problème de main-d'œuvre. Les professionnels expliquent en effet la hausse du prix de la pomme de terre par «la rareté de la main-d'œuvre»... Appel d'offres aux chômeurs !

Par Yasmine Ayadi

Les participants au 5^e Salon de la pomme de terre «Batatis 2015» ont estimé avant-hier à Mostaganem que le manque de main-d'œuvre et la spéculation des mandataires sont à l'origine de la hausse des prix de ce produit agricole à large consommation. Plusieurs producteurs ont souligné que malgré l'augmentation de la rémunération des jeunes chargés de récolter la pomme de terre, atteignant les 2 000 DA pour une journée de 6 heures de travail, il est très difficile de dénicher la main-d'œuvre nécessaire pour ces tâches. Les mandataires sont également pointés du doigt pour ce qui est de la flambée des prix de ce tubercule. Un kilo de pomme de terre acheté entre 30 et 35 DA chez le producteur est cédé au consommateur entre 90 et 100 DA. Les opérateurs versés dans cette culture agricole ont appelé à une intervention ferme de l'Etat en mettant en place des mécanismes de contrôle pour lutter contre la spéculation et mettre fin aux activités néfastes de certains commerçants véreux à l'origine



de la flambée des prix. Un agriculteur d'El Oued, Kouachi Abdeldjebbar, a rappelé que la hausse des prix de certains engrais et produits phytosanitaires

explique également cette hausse, tant décriée par les consommateurs et les ménagères. Dans ce contexte, il a indiqué que le prix des semences

est passé de 7 000 DA pour atteindre plus 9 000 DA le quintal, les engrais ont atteint les 8 000 DA le quintal, alors qu'ils étaient cédés à 5 000 DA. La

hausse des prix a également touché les produits phytosanitaires, notamment ceux permettant de lutter contre le Mildiou. «Batatis 2015» regroupe cette année quelque 100 opérateurs nationaux et étrangers versés dans les différents créneaux de la filière pomme de terre. Il y a lieu de noter par ailleurs que les agriculteurs ont toujours pointé du doigt les commerçants de détail qui spéculent dans les prix des produits agricoles et durant certaines saisons. Autrement dit la spéculation existe depuis toujours et reflète les failles de contrôle des deux départements, l'agriculture et le commerce. Maintenant que nous sommes à un mois du mois de ramadhan, les craintes des citoyens sont les mêmes, et concernent la sacrée spéculation du mois de ramadhan. Des dépassements et anomalies qui tardent à être maîtrisés et ce même quand les produits agricoles sont de saison et disponibles.

Y.A.

Une commission interministérielle de haut niveau à Tizi Ouzou

Le développement local sous diagnostic

Une commission interministérielle de haut niveau, composée des secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'environnement, des travaux publics et des ressources en eau, se trouve depuis mercredi dans la wilaya de Tizi Ouzou pour s'enquérir de la situation du développement local. Cette commission, conduite par le SG du ministère de l'Intérieur, Adli Ahmed, a inscrit sur son agenda la visite et l'inspection de certains projets structurants dont la pénétrante à l'autoroute Est-ouest, le centre d'enfouissement technique de Oued Fali, le raccordement au gaz de ville du village Tamaassit dans la commune d'Aghribs et le CET intercommunal d'Aghribs/Frêha. Elle aura à évaluer, sur place, l'état d'avancement des travaux des projets de développement qui ont un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a indiqué à l'APS le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, auprès du ministère de

l'Intérieur, Taleb Mohamed. «Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des projets structurants inscrits au titre de la wilaya de Tizi Ouzou, qui a bénéficié d'un important programme de développement comportant des projets ayant une portée stratégique pour le développement de la région», a-t-il indiqué. Il a souligné que cette visite permettra à cette commission de haut niveau de «voir sur le terrain ce qui se fait et ce qu'il faut améliorer, compléter, consolider en matière de développement local et inscrire, si nécessaire, de nouveaux projets au bénéfice de la wilaya de Tizi Ouzou». Taleb a également précisé que le rôle de cette commission «consiste aussi à apporter, in situ, des solutions aux problèmes posés et qui concernent directement le citoyen». Citant quelques secteurs, le même responsable a donné l'exemple de celui des travaux publics. La wilaya de Tizi Ouzou dispose d'un réseau assez dense qui est en train de se compléter par la pénétrante vers l'auto-

route Est/Ouest, les rocadés Sud et Nord de la wilaya et une ceinture pour la zone littorale. «Ces périphériques ont une importance stratégique pour le développement socio-économique de la région de Tizi Ouzou et de toute la Kabylie», a-t-il dit. L'inspection des projets relevant du secteur de l'environnement dont le CET de Oued Fali, la station d'épuration d'Azazza et la décharge contrôlée de la forêt de Yakourène, qui reste une plaie béante au cœur de ce beau massif, et la décharge a pour but de voir dans quelle mesure tout ce qui touche à l'environnement, notamment la gestion des déchets et l'irradiation des décharges, peut être pris en charge en tenant compte de la santé des populations. D'ailleurs, le SG du ministère de l'Intérieur, Adli Ahmed, qui a visité la décharge de Yakourène, a donné instruction pour sa délocalisation et la remise en état des lieux pour préserver la forêt de Yakourène.

Safy T.

Auteurs de vols et agressions sur des automobilistes et estivants

Un repris de justice condamné à 7 ans de réclusion criminelle

R. Mohamed, repris de justice, est au box des accusés pour répondre des chefs d'inculpation dont il est poursuivi, à savoir coups et blessures volontaires à l'arme blanche, tentative de meurtre et port d'armes prohibés. Les tenants et les aboutissants de l'affaire remontent au mois de septembre 2012 lorsque l'accusé, R. Mohamed, élégant, la quarantaine d'années, s'est présenté à la station de taxi située devant la gare ferroviaire de Boumerdès pour une course dans la région de Zemmouri. Après arrangement sur le prix de la prestation, le propriétaire du véhicule a pris la direction de la destination demandée par son client. Au niveau de la

forêt de Chouicha à 3 kilomètres à l'est de la ville de Zemmouri, dans un sentier, l'accusé a sorti un poignard pour asséner deux coups sur le corps de la victime avant de prendre la fuite à bord du véhicule laissant le chauffeur sur le sol. Lequel encore conscient a freiné le véhicule à l'aide de l'alarme. Il a fallu l'intervention des habitants et de quelques agriculteurs qui suivaient la scène pour intervenir et prendre en charge le blessé alors que d'autres ont appréhendé le malfaiteur pour le mettre à la disposition de la Gendarmerie nationale. A la barre, l'accusé a reconnu les faits tout en regrettant son acte, indiquant qu'il n'avait nullement l'intention de tuer la

victime. Le procureur général non convaincu de la déclaration de l'accusé qui est un repris de justice est l'auteur de plusieurs actes condamnables, vols et agressions envers des automobilistes et des citoyens notamment les estivants a requis la peine de 12 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de 200 mille dinars (20 millions de centimes). La défense pour sa part plaide pour de larges circonstances atténuantes arguant la situation sociale de son client qui est célibataire malgré son âge, sans aucun emploi et sans domicile. Ce n'est qu'après délibération que le tribunal criminel a condamné l'accusé à la peine de 7 ans de prison ferme.

A.K.

Arrestation à Alger d'un trafiquant de fausse monnaie 550 000 euros en fausses coupures chez un Subsaharien

UN RESSORTISSANT d'un pays d'Afrique, qui séjourne illégalement en Algérie, a été récemment arrêté à Alger en possession de 550 000 euros (80 millions de dinars environ) en coupures de fausse monnaie, a-t-on appris mercredi auprès de la Sûreté de wilaya d'Alger. Agissant sur informations, la division ouest de la police judiciaire a arrêté, le 3 mai sur la voie publique à l'ouest de la capitale, le faux monnayeur en possession de 550 000 euros de fausse monnaie cachée dans un petit coffre-fort qu'il transportait avec lui dans un cabas, a précisé la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger. La perquisition en son domicile a permis à la police judiciaire de saisir le matériel et les produits qu'il utilisait dans son trafic, selon la même source qui précise que le faux monnayeur a été présenté mercredi devant le parquet de Bir Mourad Rais, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

Hatem G.

Grande distribution

Les conditions d'implantation applicables aux hypermarchés

■ Les enjeux de la répercussion de la réussite de la grande distribution à commercialiser et à écouler le produit national sont énormes. L'intensification de la demande de produits locaux par la population, par le biais de la grande distribution, permettra de créer un environnement propice pour la promotion, le développement de l'investissement et la stabilité des entreprises.

Par Magda Malek

La grande distribution reste toujours faible en Algérie avec seulement 5 hypermarchés, 348 supermarchés et 2 521 supérettes pour une population de 39 millions d'habitants, selon les chiffres du ministère du Commerce qui se fixe comme priorité la mise en place d'un schéma national pour organiser cette activité. Aussi un nouveau cahier des charges vient d'être élaboré. Confiné dans au moins 13 articles, il a pour objet de

Energie

L'Algérie et l'UE signent une feuille de route

L'ALGÉRIE et l'Union européenne (UE) ont signé à Alger une feuille de route leur permettant de mettre en œuvre leur accord stratégique énergétique conclu en 2013. La feuille de route intitulée «Accord administratif sur les modalités opérationnelles de mise en œuvre du partenariat énergétique Algérie-UE» a été paraphée par le ministre de l'Energie, Youcef Youssfi et le commissaire européen en charge de l'Energie et du Climat Miguel Arias Canete. L'Algérie et l'UE ont scellé leur partenariat énergétique à travers ce document qui définit les mécanismes de la mise en œuvre du mémorandum d'entente dans le domaine de l'énergie, paraphé à Alger en juillet 2013. Au terme de cet accord administratif, les deux parties vont créer des groupes de travail, constitués d'experts afin de mettre en œuvre des projets de partenariat dans les domaines du gaz naturel, de l'électricité, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. La signature de ce document a été précédée par des discussions tenues à huis clos entre M. Youssfi et Arias Canete axées sur l'avenir des relations gazières algéro-européennes et les moyens d'augmenter les exportations de gaz algérien vers le vieux continent en facilitant les investissements dans de nouveaux projets. Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique que l'Algérie s'attèle à développer à travers un programme ambitieux devant porter ses capacités de production de l'électricité tirée à partir de ces énergies alternatives à 22 000 MW à l'horizon 2030. F. G.

fixer les conditions et les modalités d'implantation des hypermarchés. Le projet de l'implantation de l'hypermarché présenté par l'opérateur devrait se faire sur une assiette de terrain acquise en toute propriété par l'opérateur qui doit le soumettre à l'approbation de la commission chargée de l'implantation et de l'organisation des espaces commerciaux instituée auprès de la wilaya concernée par l'implantation. En cas d'approbation et avant l'exécution des travaux, les plans d'architecte doivent être soumis à l'accord préalable des services de la Protection civile en vue de l'obtention du certificat de conformité et ce, dès la réception de l'ouvrage devant abriter l'hypermarché. L'implantation de l'ouvrage devrait s'intégrer avec les édifices et ouvrages avoisinants conformément aux normes arrêtées et définies dans les plans d'architecture et d'aménagement établis par les services de wilayas. Pour l'exercice effectif de son activité, l'opérateur de l'hypermarché doit être détenteur d'un registre du commerce libellé à cette activité. (Jouissance des lieux article 4). Le propriétaire et le gestionnaire du marché doivent sous leur responsabilité transmettre une liste détaillée des occupants des locaux des magasins aux Directions du commerce de wilayas lieu d'implantation. Les occupants des locaux et des magasins doivent être des personnes inscrites légalement au registre du commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers ou des articles. L'aire de stationnement doit avoir une capacité minimale de cent (100) véhicules, il peut être à proximité ou attenant à l'hypermarché, il



peut être également géré par le gestionnaire lui-même et faire l'objet de sous-locations après accord préalable du propriétaire, il doit être pourvu des commodités nécessaires, lieux d'aisance et équipés du matériel de vidéo surveillance et de sécurité, escaliers de secours et matériels anti-incendie. L'hypermarché outre les magasins et locaux dont il dispose, doit avoir une superficie qui ne peut être inférieure à 40% de sa superficie globale qui sera réservée à la vente, des produits alimentaires et produits domestiques placés dans des rayonnages et des étalages à la vue et à portée des consommateurs. Entre autres le cahier des charges prévoit des dispositions relatives à la protection contre les risques d'incendie et de panique. A ce titre, le marché doit disposer des issues de secours et d'équipements et de matériels anti-incen-

die en parfait état de marche, des panneaux lumineux doivent être mis devant toutes les issues de secours à l'intention des usagers. La perception des droits de location des locaux ou des magasins sont perçus sur la base d'un contrat de location notarié qui précisera également les obligations et les droits du propriétaire et du locataire, toute sous-location est interdite sans l'accord préalable du propriétaire. Le nettoiement, l'entretien du marché, le contrôle des équipements et installations, l'assurance, les heures d'ouverture et de fermeture, les conditions de ventes des produits et les prestations qui découlent sont autant de points auxquels devra souscrire le futur gestionnaire de l'hypermarché. Toutefois, plusieurs facteurs liés notamment à l'environnement juridique «peu favorable», à l'absence d'une politique d'urbanis-

me commercial claire et au manque de foncier commercial entravent l'émergence de ces circuits de distribution moderne. Il n'empêche que les postulants ne manquent pas si des mesures de facilitations leur sont octroyées. M. M.

Au centre de l'entretien Benyounés-Acyl La prochaine réunion des ministres africains du Commerce

LE MINISTRE du Commerce, Amara Benyounés a évoqué à Alger avec la Commissaire de l'Union africaine pour l'industrie et le commerce (UAIC), M^{me} Fatima Haram Acyl les préparatifs de la réunion des ministres africains du Commerce prévue la mi-mai à Addis-Abeba (Ethiopie). Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'entretien, M^{me} Acyl a précisé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la préparation de la réunion des ministres africains du Commerce prévue les 14 et 15 mai prochain à Addis-Abeba qui sera essentiellement axée sur la création de zones de libre-échange en Afrique en vue de booster le commerce inter-africain et consolider l'intégration des pays africains. Les deux parties, a ajouté M^{me} Acyl, ont convenu d'encourager le commerce interafricain. Le ministre du Commerce a, pour sa part, indiqué que le projet de création d'une zone de libre-échange en Afrique serait soumis à la réunion des chefs d'Etat de l'UA en juin prochain où toutes les décisions nécessaires à la création de cette zone seront prises. R. E.

Partenariat

Accord de coopération CGEA-Chambre de commerce indo-européenne

La Confédération générale des entrepreneurs algériens (CGEA) et la Chambre de commerce indo-européenne pour les PME (IECSME) ont signé, hier à Alger, un accord de coopération pour la promotion du partenariat économique entre l'Algérie et l'Inde. Cet accord a été signé par le président de la CGEA, Habib Youssfi, et le secrétaire général de l'IECSME, John Martin Thomas. Selon le document signé, l'accord vise le renforcement des opportunités de coopération économique entre l'Algérie et l'Inde ainsi que l'établissement de relations de travail directes entre les milieux d'affaires des deux pays. Les deux parties de cet accord «créeront les condi-

tions appropriées afin de promouvoir la coopération directe et bilatérale entre leurs organisations membres tout en s'engageant à échanger leurs informations, leur expérience et leur compétence pratique à travers, entre autres, l'organisation des forums et des visites d'affaires», indique le texte. Dans le cadre de cet accord, «nous allons travailler à élargir ce partenariat à des secteurs stratégiques qui sont d'une importance capitale pour l'Algérie tels l'industrie mécanique, pharmaceutique, l'informatique, l'agriculture et le bâtiment», a souligné M. Youssfi à l'issue de la signature du document. Selon lui, cette chambre de commerce est disposée à

apporter son savoir-faire aux PME algériennes et à développer des relations basées sur des «accords précis et concrets». Pour sa part, le secrétaire général de l'IECSME (basée à Milan, Italie) a indiqué que la décision de mise en place de cet accord avait été prise lors du forum économique algéro-italien tenu en mars dernier à Milan, lors de la visite du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, et d'une délégation d'hommes d'affaires algériens en Italie. Il a également fait savoir qu'en plus du volet économique, un partenariat culturel pourrait être établi à travers une coproduction de films algéro-indienne. Kamel L.

Algérie-France

Il y a soixante-dix ans, les massacres du 8 Mai 1945...

Il y a soixante-dix ans, la France coloniale opposait, dans le Constantinois, une répression sanglante à des milliers d'Algériens qui manifestaient pacifiquement leur désir de se libérer du joug colonial.



Par Selma T.

Au moment où la victoire sur le nazisme laissait exalter joie et passion de l'autre côté de la Méditerranée, les forces coloniales, appuyées par des colons armés, s'étaient illustrées par des opérations d'une extrême brutalité.

À Sétif, Guelma et Kherrata, la répression coloniale a fait 45 000 morts, selon des témoignages

repris par des historiens. Aux rassemblements organisés dans différentes villes de l'est du pays, au cours desquels était brandi le drapeau algérien, les forces coloniales répondaient par une campagne féroce qui durera six longues semaines.

Les témoignages font état d'un nombre impressionnant de militaires déployés dans les villes, les villages et les mechtas. L'entrée en action de l'aviation et

de la marine, renseignait sur la férocité de la répression, indiquent-ils.

Même les montagnes où se réfugiaient les survivants étaient passés au peigne fin par les forces coloniales qui décrétèrent couvre-feu et loi martiale.

Selon des historiens, l'objectif de cette répression était d'étouffer la volonté de s'affranchir du colonialisme, au nom du principe sacro-saint du droit des

peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle visait également à tuer l'espoir d'émancipation du peuple, né de la victoire sur le nazisme pour laquelle un grand nombre d'Algériens s'étaient sacrifiés.

Une des plus sombres pages du colonialisme

La France coloniale, analysent ces historiens, venait ainsi d'écrire une des plus sombres pages de sa colonisation en Algérie en même temps qu'elle achevait de convaincre les acteurs du mouvement national de la nécessité de la lutte armée.

Il est utile de souligner qu'un long silence avait été imposé à ces événements du côté français avant que l'ancien ambassadeur, Hubert Colin de Verdière, les qualifie, en février 2005, de «tragédie inexcusable». Trois ans plus tard, son successeur, Bernard Bajolet déclare que ces massacres «sont une insulte aux principes fondateurs de la République française».

En visite à Alger en décembre 2012, le président Hollande, au nom du «devoir de vérité», fait-il observer, reconnaît les «souffrances infligées par la colonisation» et cite «les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata».

Dans la même optique, le secrétaire d'Etat chargé des

anciens combattants et de la mémoire, M. Todeschini déposait, il y a trois semaines à Sétif, une gerbe au mausolée de la première victime de ces événements. Un geste qu'il qualifie de «fort» et «concret» et que le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni juge «appréciable» mais «insuffisant». Dire la «vérité sur la guerre d'Algérie» n'inclut pas, aux yeux de la France officielle, une quelconque reconnaissance des crimes perpétrés en Algérie, relèvent des historiens.

Enfin, l'Algérie, elle, invite à une «lecture objective de l'histoire loin des guerres de mémoire et des enjeux conjoncturels».

S. T./APS

Essais nucléaires français au Sahara

«Un crime contre l'humanité»

LES ESSAIS nucléaires français au Sahara sont des «crimes contre l'humanité», a affirmé, mardi à Oran, le D'Hassan Khalaf, de l'université de droit et des relations internationales de Bruxelles (Belgique). «Les essais nucléaires français au Sahara sont des crimes contre l'humanité. La France doit rendre justice aux victimes parmi les populations des zones contaminées jusqu'à ce jour», a souligné cet universitaire d'origine palestinienne, dans son intervention au colloque international sur «Les pratiques répressives et politiques coloniales françaises en Algérie 1830-1962 : l'exemple de la question de la torture», ouvert la veille à Oran. Le conférencier a souligné que les effets radioactifs de ces essais à Reggane et à In Ikker, dans la région d'Adrar, sont «encore importants et causent de véritables désastres sur les plans écologique et de la santé humaine avec l'apparition de diverses pathologies comme les cancers et les malformations».

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre français de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, avait indiqué en avril dernier lors d'une visite à Alger, que les gouvernements des deux pays sont convenus, depuis décembre 2014, de mettre en place une structure mixte permettant de réfléchir à la façon de faciliter le dépôt des demandes d'indemnisation par les éventuelles victimes algériennes des essais nucléaires français. Il a également fait savoir que la première réunion de ce dispositif interviendra «très prochainement, en tous cas avant la fin 2015».

APS

Témoignage

«Nous avons enduré d'effroyables formes de torture»...

«**N**ous avons enduré d'effroyables formes de torture et avons résisté», a déclaré un ancien détenu de la sinistre prison de Lambèse (Batna), dans un témoignage poignant, projeté mardi à Oran, lors de la deuxième journée de la rencontre internationale sur «Les pratiques répressives et politiques coloniales françaises en Algérie 1830-1962: cas de la torture».

«Les policiers français se relayaient, sans relâche, pour nous torturer de la manière la plus tortionnaire qui soit, mais nous avons résisté», se souvient Mohamed Hamza, dit Si Chergui, avec une douleur aussi vivace qu'à l'époque des faits.

Le témoignage de Mohamed Hamza, natif de Relizane, aujourd'hui âgé de 84 ans a été enregistré par le docteur El-Aïdia Hamza de l'université d'Oran, dans le cadre d'une recherche académique sur la torture durant la période coloniale, notamment durant la guerre de Libération nationale (1954-1962).

Dans une vidéo de six minutes, l'ancien détenu à la prison de Lambèse entre 1958 et 1962 raconte les sévices que lui ont fait subir ses tortionnaires. «J'ai été torturé à l'électricité et à l'eau, et subi le supplice de la bouillotte, de la douche avec de l'eau à 100 degrés, sans parler des passages à tabac que nous subissions, mes compagnons et moi, pendant des jours et des jours», relate M. Hamza avec émotion, soulignant que l'isolement était aussi une forme de torture que les bourreaux utilisaient. «A Lambèse et pendant deux ans, j'ai été seul dans une cel-

lule et je subissais quotidiennement les tortures des policiers et des gardiens. Je dormais à même le sol, nu», a-t-il ajouté.

Mohamed Hamza revient également sur les conditions de son incarcération à la prison de Lambèse. «Arrêté le 11 décembre 1956 au quartier de Medioni à Oran non loin du quartier d'El-Hamri où j'habitais, je fus incarcéré à la prison civile d'Oran où j'ai passé deux années. Vingt jours durant et jusqu'à mon procès où j'ai été condamné à mort, les policiers m'ont torturé sans relâche. Des équipes se relayaient sur moi et mes compagnons à toute heure, jour et nuit», se remémore-t-il.

«Je n'ai pas dit un seul mot, ni devant ceux qui me torturaient, ni devant le juge lors de mon procès. J'ai même été torturé ce jour là, entre midi et deux heures. J'avais les pieds gonflés par tout ce j'ai subi, mais j'ai résisté», a-t-il enchaîné.

Le docteur El-Aïdia Hamza a souligné que la peine de Si Chergui, qui avait rejoint le maquis en 1954, a été commuée en prison à la perpétuité. Il a été libéré en mai 1962.

Citant Franz Fanon, le docteur Ghali Gharbi de l'université de Médéa a souligné, de son côté, que le colonisateur français a développé, en Algérie, de nouvelles méthodes de torture, ajoutant que la torture a été utilisée comme une arme de terreur contre les moudjahidines et le peuple algérien.

Des études ont montré que les tortionnaires étaient des déstabilisés, des malades

mentaux, a-t-il indiqué au passage.

«Les Français ne voulaient pas revivre un second Dien Bien Phu et se sont ingénies à inventer de nouvelles méthodes de torture pour casser la volonté et la résistance des Algériens», a-t-il encore déclaré, ajoutant que la torture en France est restée secrète pour l'opinion publique, jusqu'à ce qu'elle soit dénoncée par des journalistes et des intellectuels français.

Les participants à la rencontre ont soutenu que, pendant la guerre de Libération nationale, de nombreuses formes de pratiques répressives dont la torture, ont augmenté de fréquence, d'intensité et de violence de manière significative.

Les conférenciers ont indiqué que, 60 ans après le déclenchement de la guerre de Libération nationale et, au bout, le recouvrement de l'indépendance, la question de la torture reste toujours d'actualité, notamment chez l'opinion publique des deux rives.

Cette rencontre internationale de deux jours a été organisée par le ministère des Moudjahidines dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale et de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

A l'ouverture des travaux, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, avait souligné la nécessité de mettre en exergue les sacrifices du peuple algérien et les exactions du colonisateur français depuis 1830.

Yanis F.

Oran

Simulation de sauvetage des passagers après un crash d'avion

■ Un exercice de simulation «SAREX 2015» portant sur la recherche et le sauvetage des passagers suite au crash d'un avion de ligne a été exécuté à Oran sous l'égide du commandement des Forces de défense aérienne du territoire.

Par Farid K.

L'exercice «SAREX 2015», organisé sur le territoire de la 2^e Région militaire, a connu la participation des différentes structures du ministère de la Défense nationale, de la Gendarmerie nationale et la Protection civile, ainsi que les organismes civils concernés, en présence d'observateurs militaires d'Espagne et de Tunisie. L'exercice intervient en application des dispositions énoncées dans l'orientation annuelle de préparation des forces adoptée par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah, et en concrétisation des différentes activités programmées du commandement des Forces de défense aérienne du territoire, a indiqué le colonel Sarhan Omar, chef de service de communication au commandement. Effectué à Ain El Kerma à proximité de la forêt Sidi Cheikh (Boutléïlis), «SAREX 2015» rentre dans le cadre de la coopération militaire entre l'Algérie et

l'Espagne, qui a participé avec un avion aux opérations de recherche en mer. L'objectif principal de «SAREX 2015» est l'échange d'expériences entre les différentes instances participant à l'exercice, en plus de l'évaluation de la performance des groupes et des équipages d'intervention dans de telles catastrophes, a ajouté la même source. L'exercice de simulation a été basé sur la mise en état d'alerte de la chaîne d'intervention «urgence-recherche-sauvetage» pour secourir un aéronef en danger conformément aux mesures et dispositifs contenus dans le Plan national de recherche et de sauvetage. Son scénario simule la disparition d'un avion civil de la compagnie Air Algérie «ATR 130» avec 40 personnes à bord en plus de son équipage, quelques minutes après son décollage de l'aéroport d'Oran vers Adrar et la perte de tout contact avec la tour de contrôle. Après réception du signal d'alarme, l'état d'alerte est décrété et le plan de recherche et de sauvetage est transmis aux unités opérationnelles civiles et militaires concernées par le



Ph. A.D.R.

poste principal de coordination des opérations de recherche et de sauvetage des avions en danger relevant du commandement des Forces de défense aérienne du territoire. Après localisation du lieu du crash par un avion algérien de type «C 130», le plan de recherche et de sauvetage est activé en coordination avec les différents acteurs et intervenants et tous les moyens humains et matériels sont mobilisés. Le wali décrète le plan Orsec et supervise son application sur le terrain. Outre les deux avions algérien et espagnol participant à la recherche et au sauvetage, deux hélicoptères algériens ont pris part aux opérations de secours et d'évacuation des blessés et victimes du crash. Des morts et des blessés graves

parmi les passagers et les membres de l'équipage, selon le scénario. Après l'évacuation des blessés et des morts, les éléments de la Gendarmerie nationale, en provenance d'Ain Turk, d'El Ançor et de Boutléïlis, interviennent pour contrôler et quadriller le périmètre de l'accident. Des renforts arrivent sur place, l'unité technique de la Gendarmerie nationale chargée des catastrophes puis les équipes de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de Bouchaoui (Alger) pour le travail d'identification. Les unités de la Protection civile, qui affluent de toute la wilaya, sont chargées de secourir les blessés et leur transfert avec les personnes décédées, aux établissements sanitaires. Le chef de la délégation

espagnole et chef de service de recherche et de sauvetage d'Espagne, le colonel Talavera Guillermo, a salué le niveau d'intégration entre tous les acteurs lors de cet exercice, soulignant que cet exercice, dont il a suivi toutes les étapes, «s'est déroulé dans de bonnes conditions et avec succès».

F. K./APS

Gestion des risques majeurs

Formation au profit d'une centaine de cadres à Constantine

Une centaine de cadres du secteur de l'Éducation et de la Protection civile a bénéficié à Constantine, d'une journée de formation à la gestion des risques majeurs en milieu scolaire, a-t-on constaté. La formation, organisée à l'unité principale de la Protection civile Mohamed Cherif-Benatallah d'Ali Mendjeli, s'inscrit dans le cadre du programme d'action tracé par la direction générale de la Protection civile (DGPC). Elle a ciblé des inspecteurs, des enseignants et des directeurs d'établissements scolaires des trois cycles ainsi que des officiers de la Protection civile, a précisé le capitaine Abderrahmane Lagraâ, chef du service prévention à la direction de la Protection civile de la wilaya, initiatrice de cette action. L'objectif consiste à «ancrer une culture préventive dans les rangs des personnels de

l'Éducation qui doivent, comme tous les citoyens, connaître la conduite à tenir en cas d'inondations, d'incendies ou de séismes», a indiqué à ce propos le capitaine Karima Aït Dris, chef du bureau des études et de l'organisation à la sous-direction de prévention au sein de la DGPC.

«Nous nous trouvons, à Constantine, dans une zone qui reste exposée aux tremblements de terre et à leur principal corollaire, les glissements de terrain», a ajouté la même responsable pour qui il est nécessaire d'intensifier ce genre de campagnes de sensibilisation auprès des citoyens sachant que cette région enregistre parfois des secousses telluriques généralement de faible et de moyenne magnitudes. Le capitaine Abdelkader Chergui, chef du bureau des catastrophes naturelles à la sous-direction

des risques majeurs à la DGPC a, de son côté, mis l'accent sur notamment la préparation psychologique et physique des agents de la Protection civile pour mieux intervenir, suggérant, dans ce sens, l'élaboration de programmes de formation au profit de ces agents sur les comportements à adopter avant, durant et après les catastrophes naturelles. Le programme de cette rencontre a donné lieu à des communications qui ont abordé, entre autres, les effets psychologiques résultant des catastrophes, la gestion des calamités naturelles et la prise en charge psychologique et sanitaire des intervenants de la Protection civile, outre la présentation de conseils relatifs aux premiers secours.

A.O./APS

Bordj Bou Arréridj

Plus de 480 logements sociaux distribués

Un total de 486 logements publics locatifs (LPL) a été distribué à travers sept communes de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, selon la directrice de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Nadjia Necib-Zenati. Cette responsable a précisé que la distribution,

opérée dans de «bonnes conditions», a concerné les communes d'El Hammadia (222 logements), d'El Achir (151), d'El Mehri (56), d'El Anasser (25), de Tixter (17), d'Ain Taghrout (9) et El Mansourah (6). L'opération a été organisée, conformément aux directives ministérielles,

«après le raccordement de ces logements aux réseaux du gaz, de l'électricité et de l'assainissement», a ajouté M^{me} Necib-Zenati, qui a invité les familles bénéficiaires à préserver les espaces verts et l'environnement immédiat des ensembles résidentiels mis à leur disposition. Le pro-

gramme de construction de LPL porte, dans cette wilaya, sur la réalisation de 28 540 unités dont 15 913 sont réceptionnées, 1 107 en cours de réalisation et 1 520 en phase de lancement «durant le second semestre de cette année», a indiqué la même source.

L.F.

Khenchela Une production de 48 millions de litres de lait attendue

LA PRODUCTION de lait escomptée cette année à Khenchela devrait atteindre les 48 millions de litres, soit une «légère hausse d'un million de litres» comparativement à l'exercice écoulé, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Ahmed Lebrara. Les quantités qui devraient être récupérées par les quatre centres de collecte et les 15 collecteurs de la wilaya, atteindront, cette année, un volume voisin des 24 millions de litres contre 21 millions de litres en 2014, a précisé le même responsable. Il a souligné, dans ce cadre, «l'importante et régulière croissance de la filière lait dans la wilaya de Khenchela», due, en grande partie, a-t-il affirmé, au soutien public et aux mesures incitatives mises en œuvre par l'Etat. Avec une surface agricole utile (SAU) de 232 700 hectares, la wilaya de Khenchela compte 4 000 exploitations agricoles qui ont bénéficié d'aides estimées à 1,6 milliard de dinars depuis 2012, destinés essentiellement à renforcer la mécanisation, à mettre en place des procédés d'irrigation économes en eau et à moderniser la conduite des élevages, a souligné le directeur des services agricoles.

S.T.



Crise libyenne

La Ligue arabe appelle à aider toutes les parties à trouver une solution politique

■ Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Ahmed Ben Helli, a mis l'accent sur l'importance d'aider les parties libyennes à parvenir à une issue politique à la crise en Libye, «loin de toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays».

Par Faten D.

Dans une déclaration à la presse, M. Ben Helli a estimé nécessaire d'aider les parties libyennes à établir une autorité nationale dans les plus brefs délais afin de rétablir la sécurité et la stabilité en Libye, appelant les pays arabes à encourager les parties libyennes à s'engager dans le dialogue et à soutenir les efforts de l'ONU et de son envoyé spécial, Bernardino Leon, pour le règlement de la crise.

«Le projet de solution proposé par l'envoyé de l'ONU aux parties libyennes prenant part au dialogue porte sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale et la tenue d'une conférence internationale sous l'égide de l'ONU et de la

Ligue arabe pour la reconstruction de la Libye et de ses institutions», a indiqué le responsable. S'agissant de la position de la Ligue arabe quant aux rounds du dialogue qui se tiennent dans des capitales arabes et étrangères sur la Libye, M. Ben Helli a indiqué que la situation en Libye suscitait l'intérêt sur le double plan arabe et international. Il a rappelé, dans ce sens, que des capitales arabes et étrangères avaient déjà abrité des séries de dialogue entre les parties libyennes dont le dialogue entre les membres de la Chambre des députés libyenne et les membres du Congrès national. Il a également affirmé qu'«un autre processus de dialogue est abrité par l'Algérie, outre la tenue de deux rounds ayant regroupé les chefs



Ph. : D.R.

de partis et d'organisations de la société civile libyenne», rappelant le troisième processus qui se déroule à Bruxelles entre les élus locaux et les représentants des autorités locales élus ainsi qu'un quatrième dialogue entre les représentants des tribus libyennes tenu en Egypte. M. Ben Helli a rappelé l'accord conclu entre toutes les parties concernant le soutien

aux efforts des Nations unies et de l'Envoyé spécial en Libye, Bernardino Leon, précisant que le document des Nations unies avait été transmis aux parties prenantes au dialogue. Ce document «propose une feuille de route pour une solution politique de la crise en Libye, à partir de la formation d'un gouvernement d'union nationale sous l'égide de la Chambre libyenne

des députés, l'élaboration d'une Constitution et la réorganisation des institutions de l'Etat», a-t-il ajouté. M. Ben Helli a annoncé, par là même, la visite prochaine au siège de l'Union européenne d'une délégation représentant les différentes directions de la Ligue arabe. Il a également rappelé s'être entretenu avec ses homologues européens sur la crise libyenne.

Tunisie

Gaid Essebsi : «Notre pays aspire à un plus grand soutien»

La Tunisie s'emploie actuellement à développer les secteurs économiques, a assuré le président de la République Béji Caid Essebsi en recevant mardi après-midi une délégation de responsables de médias français. La Tunisie, a-t-il expliqué, met tout en œuvre pour engager les réformes nécessaires ouvrant de plus larges perspectives en matière d'emploi, de justice et de promotion des régions intérieures pour la consécration des principes de démocratie et de l'Etat de droit et des libertés. Cité dans un communiqué de la présidence de la République, Caid Essebsi a ajouté : «Les défis sont nombreux et la Tunisie qui compte sur ses ressources propres aspire à un plus grand soutien, notamment par les pays démocratiques amis et frères pour se faire accompagner dans ses efforts de réforme». Lors de cette rencontre, Béji Caid Essebsi a évoqué les conséquences de la situation en Libye sur la Tunisie dans plusieurs domaines et la question du terrorisme qui «commande la conjugaison des efforts de nombreux pays dès lors que ce fléau constitue une menace pour tous les peuples». «La lutte contre le terrorisme et la migration clandestine requiert de conjuguer les efforts de nombreux pays pour

parvenir à une approche globale à ce sujet», a-t-il plaidé. «La Tunisie est capable de sortir de cette situation difficile», a assuré le président de la République en conclusion. La délégation de responsables de médias français de la presse écrite, de radios et de TV, se compose notamment de Philippe Gélie, directeur adjoint de la rédaction du Figaro, Laurent Joffrin, directeur de la rédaction de Libération, Jean-Philippe Baillet, directeur de la rédaction à RTL et Stéphane Albouy, directeur des rédactions du Parisien-Aujourd'hui.

Des défis importants

Ce disciple de Habib Bourguiba ne verse pas dans l'angélisme. «Aujourd'hui, nous sommes le seul pays arabe à avoir mis en place si rapidement le multipartisme, puis des élections totalement libres reposant sur une Constitution régulièrement adoptée», fait-il justement remarquer, avant d'énumérer les dangers qui guettent son pays. Le terrorisme est le premier d'entre eux. «Nous n'arrivons pas à le maîtriser totalement», concède-t-il. Même si l'armée s'est lancée dans une vaste

opération de sécurisation des montagnes, lieux de résidence, de repli, et de formation habituels des fauteurs de troubles endoctrinés. Essebsi ne cache pas que les besoins de son pays sont immenses : «Nos besoins sont très supérieurs à nos moyens». Il loue la coopération avec l'Algérie, plaisante sur l'aide qui se fait attendre de la part des alliés occidentaux de la Tunisie. «Nous avons beaucoup d'amis, mais nous ne voulons pas les gêner par des demandes trop pressantes», lâche-t-il dans un demi-sourire... Autre (petit) point de friction entre la Tunisie et l'Union européenne : le déferlement de milliers de migrants qui chaque jour tentent de gagner l'Italie. «Beaucoup d'entre eux montent dans un bateau et téléphonent aux ONG», affirme Essebsi. En creux, il se montre dubitatif sur la stratégie déployée par les Etats européens pour venir à bout de cette crise. Il les invite à ouvrir une vaste négociation avec les pays d'origine de ces nouveaux «boat-people». Et de ne pas vouloir régler seuls un problème dont les enjeux les dépassent.

Mondji T./Agence

Cuba salue les efforts de l'Algérie

Cuba a salué les efforts de l'Algérie pour réunir les parties et acteurs politiques libyens en tant qu'«étape importante pour la restauration de la paix et de la stabilité dans ce pays», indique un communiqué conjoint rendu public à l'issue de la visite d'Etat en Algérie du président cubain, Raul Castro. La délégation cubaine a salué les efforts de l'Algérie pour réunir les parties et acteurs politiques libyens «en tant qu'étape importante dans ce pays et ses conséquences néfastes sur toute la région», a ajouté la même source. Elles ont plaidé en faveur d'une «solution politique garantissant la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale». F. D. / APS

Sahara occidental

L'Algérie et Cuba réaffirment le droit à l'autodétermination

L'Algérie et Cuba ont réaffirmé, mardi, leur soutien aux efforts de l'ONU visant à parvenir à un règlement politique «juste et durable» de la question sahraouie, basé sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit à l'autodétermination, indique un communiqué conjoint rendu public à l'issue d'une visite d'Etat en Algérie du président cubain, Raul Castro.

«Sur la question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, les deux délégations ont réaffirmé leur soutien aux

efforts du secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel visant à parvenir à un règlement politique juste et durable fondé sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination dans le cadre d'un référendum libre, honnête et impartial», est-il souligné dans le communiqué. Les deux parties ont exprimé dans ce contexte, leur «solidarité» avec le peuple de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans ses efforts visant à «réaliser ses aspira-

tions légitimes», a ajouté la même source.

A cette occasion, les deux délégations ont salué la contribution «positive» de l'Union africaine (UA) dans le cadre de la recherche d'une solution politique conforme à ses propres décisions sur la question et se sont «félicités» de la mission confiée à l'ancien président du Mozambique, Joaquim Chissano. L'Algérie et Cuba ont exhorté, à cette occasion, le Conseil de sécurité à «prendre toutes les mesures nécessaires

pour hâter la mise en œuvre du règlement de ce conflit conformément à la légalité internationale», est-il précisé. Concernant la situation au Moyen-Orient, les deux parties ont réitéré leur «soutien à une solution juste et durable» du conflit israélo-palestinien, «pierre angulaire» du conflit au Moyen-Orient et ont réaffirmé le droit «inaliénable» du peuple palestinien à l'établissement d'un Etat indépendant dans les frontières d'avant 1967 avec El-Qods comme capitale.

R.G./SPS



États-Unis

L'assaillant du Texas était un véritable «Elvis» au Pakistan

■ Adoléscent «charismatique», populaire auprès des filles et fréquentant l'un des lycées les plus prestigieux du Pakistan: Nadir Soofi, l'un des assaillants d'un concours de caricature de Mahomet au Texas, avait coulé des jours heureux à Islamabad avant de se radicaliser aux États-Unis, selon d'anciens camarades de classe.

Par Ali O.

Au Lycée international d'Islamabad, une institution hyper-sécurisée fréquentée par la haute société pakistanaise et des enfants de diplomates, la direction ne souhaitait faire aucun commentaire hier sur son ex-élève. Nadir Soofi a été abattu dimanche après avoir attaqué, avec son complice Elton Simpson, un rassemblement organisé par un groupe considéré comme islamophobe au Texas.

Et des gardes interdisaient aux non-initiés de s'approcher de ce collège où les frais de scolarité dépassent les 20 000 dollars par année, près de 20 fois le salaire annuel d'un ouvrier au Pakistan.

Nadir Soofi, 34 ans, avait étudié dans cet établissement privé de 1992 à 1998, ont confié à l'AFP d'anciens camarades de classe qui décrivent un adolescent enjoué, populaire, ayant incarné le rôle principal dans une adaptation locale de la comédie musicale «Bye Bye Birdie» inspirée d'Elvis Presley.

«Il était charmant, charismatique et en quelque sorte un tombeur», souligne un camarade de classe requérant l'anonymat. «Quoi qu'il en soit de l'endoctrinement subi par des fondamentalistes après ses études et son déménagement aux États-Unis, ici c'était simplement un jeune très cool avec un brillant avenir devant lui», ajoute-t-il.

«Il était toujours tiré à quatre épingles, avec en plus ses longs cheveux soyeux qu'il rabattait vers l'arrière. Mais après cette comédie musicale, wow! il était tout simplement devenu l'«Elvis» du lycée», se souvient une ancienne camarade



PH. > D. R.

de classe, encore sous le choc de l'attaque revendiquée par l'organisation État Islamique (EI).

Au cours des dernières années, «j'avais remarqué sur Facebook qu'il était devenu plus musulman en quelque sorte, mais je n'avais jamais pensé qu'il était devenu à ce point extrémiste», souligne-t-elle. Depuis les incidents du Texas, Facebook a retiré la page de Nadir Soofi.

«Les gens de l'école sont trou-

matés. C'est une toute petite communauté et nous restons tous en contact les uns avec les autres», confie un troisième proche. Au Pakistan, Nadir Soofi ne manquait de rien. Sa mère, Sharon, qui serait Américaine, enseignait les

arts au Lycée International, ce qui avait permis à Nadir et son frère cadet d'y étudier gratuitement et de côtoyer l'élite locale.

«Je ne sais pas s'ils étaient très riches, mais ils avaient une chouette maison. Sa famille n'était pas

vraiment religieuse. C'était manifestement une famille musulmane 'de naissance' comme nous tous, mais il n'y avait pas de forte religiosité», raconte ce troisième proche. Mais le couple a ensuite divorcé. Nadir et son frère cadet ont quitté le Pakistan avec leur mère pour s'installer aux États-Unis où il aurait étudié à l'université de l'Utah. Père d'un petit garçon, Nadir Soofi avait un temps été propriétaire d'une pizzeria appelée «Cleopatra», qu'il avait revendue en raison de difficultés financières, et il dirigeait une entreprise de nettoyage de tapis à Phoenix, dans l'Arizona, selon le *New York Times*.

Soofi n'était pas dans le viseur des autorités américaines. Et à part ses anciens amis à Islamabad, il n'était pas connu au «pays des purs», émaillé de manifestations en janvier après la publication de nouvelles caricatures du Prophète Mahomet par le journal satirique *Charlie Hebdo*.

Dans un pays en proie à une montée du fondamentalisme religieux, environ 70 personnes se sont réunies mardi soir à Peshawar (nord-ouest) pour rendre hommage au «jihadiste» Soofi.

«Je ne connais pas Nadir Soofi, je ne l'ai jamais rencontré mais je le salue, c'est un martyr, un vrai héros de l'Islam qui a donné sa vie en défendant l'honneur du saint Prophète sur la terre des infidèles», a dit à l'AFP Pir Muhammad Chishti, le religieux à l'origine de la manifestation. **A. O.**

Espionnage allemand

Merkel dans la tourmente

Le ministre allemand de l'Intérieur Thomas de Maizière, proche d'Angela Merkel, devait s'expliquer hier devant des députés dans une affaire d'espionnage de responsables européens par l'Allemagne qui embarrasse la chancelière. L'audition à huis clos est prévue en début d'après-midi devant l'organe de contrôle des services secrets du Bundestag (PKGr). Elle doit contribuer à éclaircir le rôle des services allemands (BND) dans un scandale d'espionnage présumé d'entreprises et de responsables européens pour le compte de l'agence américaine de renseignements NSA, lancé il y a 10 jours par des révélations de la presse allemande.

Le BND aurait notamment aidé la NSA à espionner le groupe aéronautique Airbus, ainsi que de hauts responsables français et autrichiens. Mais plusieurs questions restent posées: la NSA a-t-elle exploité des faiblesses du BND, ou bien les chefs du renseignement allemand ont-ils fermé les yeux sur des pratiques illégales des Américains au nom de la coopération anti-terroriste? Que savait M. de Maizière qui fut ministre à la chancellerie, chargé de superviser le BND, de 2005 à 2009, à l'époque des faits présumés? Et que savait la chancelière elle-même? L'affaire est particulièrement embarrassante pour M^{me} Merkel qui avait endossé le rôle de victime en 2013 lors des révélations de l'Américain Edward Snowden, ancien consultant de la NSA, sur l'espionnage du téléphone portable de la chancelière par

les Américains. «L'espionnage entre amis, cela ne va pas du tout», avait-elle alors déclaré. Ces révélations avaient créé un froid entre Washington et Berlin. Depuis, une commission d'enquête parlementaire travaille sur les pratiques de la NSA. Désormais, les Allemands sont sur le banc des accusés. Le groupe Airbus a déposé plainte contre X pour espionnage, en Allemagne, et a «demandé des informations» à Berlin. L'Autriche a porté plainte contre X auprès du parquet de Vienne et réclamé «des éclaircissements complets», mais la France ne bronche pas. L'affaire a provoqué une crise au sein de la grande coalition au pouvoir à Berlin, le vice-chancelier social-démocrate Sigmar Gabriel ayant semblé mettre en cause lundi le rôle de la chancelière conservatrice.

Gabriel a affirmé que, dans ses échanges avec la chancelière, celle-ci avait récusé tout espionnage économique par le BND pour le compte de la NSA. «Je n'ai aucun doute que la chancelière a répondu correctement à mes questions», a-t-il dit, ajoutant cependant: «Si tel n'était pas le cas, si le BND avait réellement participé à de l'espionnage économique (...) cela hypothéquerait gravement la confiance (...) dans la conduite de l'État.»

La presse allemande y a vu une charge violente contre M^{me} Merkel et plusieurs responsables conservateurs (CDU/CSU) ont exprimé leur indignation.

Près des deux tiers des Allemands (62%) jugent que la crédibilité de M^{me} Merkel est «menacée» dans ce dossier, selon

un sondage INSA pour le tabloïd *Bild*, publié hier. Actuellement au pouvoir avec la chancelière, Gabriel envisagerait de l'affronter dans deux ans pour tenter de l'empêcher d'enchaîner un quatrième mandat.

«La rupture», titrait *Bild* hier, affirmant que le scandale du BND «divise» Merkel et Gabriel.

Mais d'après plusieurs analystes, la crise ne menace pas la survie de la coalition. Le gouvernement semble avoir les moyens de se retrancher derrière le secret d'État, et des responsables sociaux-démocrates sont aussi impliqués dans le dossier, y compris le ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier qui a négocié en 2002 l'accord de coopération BND/NSA dans la foulée des attentats du 11 septembre.

L'opposition des Verts et de la Gauche radicale (Die Linke) réclame des têtes, mais elle ne totalise que 127 des 631 députés.

Outre l'audition devant le PKGr, qui doit aussi recueillir le témoignage de l'actuel ministre à la chancellerie Peter Altmeier, un autre proche de Merkel, une réunion de la commission d'enquête parlementaire sur la NSA est prévue jeudi.

La chancelière, qui a admis «des déficits» au sein du BND et promis de faire toute la lumière sur l'affaire, a confirmé qu'elle était prête à s'exprimer devant la commission d'enquête. «Je m'exprimerai où ce sera nécessaire. Devant la commission d'enquête, si on le souhaite. Je me tiens volontiers à disposition», a-t-elle déclaré hier sur une radio régionale allemande.



Points chauds

Changement

Par Fouzia Mahmoudi

Malgré les polémiques, malgré les incertitudes et les réticences d'une partie des cadres et des militants, l'UMP a mardi fait nouveau pas en direction de son changement de nom. Le bureau politique de l'UMP a en effet adopté à la quasi-unanimité son nouveau nom, «Les Républicains», ainsi que les nouveaux statuts, a-t-on appris auprès du parti de droite. Sur les 51 membres présents, une abstention a été décomptée en la personne du député-maire UMP du Havre Edouard Philippe, un proche d'Alain Juppé. Le bureau politique de l'UMP, qui compte 60 membres, se prononçait mardi soir sur la question du nouveau nom, des nouveaux statuts ainsi que sur le principe d'une liste unique pour un prochain bureau politique renouvelé. Sur les deux dernières questions, le vote a été unanime. Après la réunion, la numéro deux de l'UMP, Nathalie Kosciusko-Morizet, s'est félicitée des décisions du Bureau politique (BP), une réunion qualifiée de «dense». Les statuts ont été adoptés avec des amendements «largement techniques», a indiqué NKM sans entrer dans le détail. «Ce sont désormais les principes de rénovation de notre famille politique», a-t-elle ajouté. «Ces statuts font meilleure place aux adhérents», a-t-elle aussi dit. À ses côtés, Laurent Wauquiez, secrétaire général de l'UMP, a salué «la validation du pari» de Nicolas Sarkozy sur «le renouvellement profond de (leurs) pratiques politiques». «Cette démarche proposée par Nicolas a fait l'objet d'un très large rassemblement», a-t-il souligné. «C'est le retour de l'esprit collectif dans notre famille», a-t-il ajouté. «Aujourd'hui, notre famille offre le visage d'une transformation sereine qui rassemble largement». NKM a précisé que la «liste unique» d'un bureau politique renouvelé ferait l'objet d'un débat et d'une validation lors d'un bureau politique le 19 mai courant. Wauquiez a aussi évoqué la date de «janvier prochain» pour la validation «de la totalité de (leurs) instances» par les adhérents, après les élections régionales. Les militants de l'UMP seront consultés sur le nouveau nom par voie électronique les 28 et 29 mai, avant le congrès du 30. Reste à savoir si cette consultation aura une véritable incidence sur le changement de nom du parti, sachant que d'après un récent sondage une grande majorité des militants y étaient opposés. Ainsi, Sarkozy pourrait se retrouver à défier la volonté des militants qui avant des changements esthétiques veulent surtout un vrai programme et une ligne claire pour leur parti qui souffre depuis trop longtemps de difficultés internes.

F. M.



Théâtre régional de Constantine

La générale de la pièce «Youghourta» présentée aujourd'hui

■ La manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» est une occasion pour revenir sur des personnalités historiques qu'a connues notre pays. En effet, les amoureux du quatrième art sont au rendez-vous ce soir au théâtre de la ville avec la présentation de la générale de la pièce théâtrale «Youghourta». Ecrite par le regretté Abderrahmane Madoui, cette pièce est mise en scène par Abderrezzak Kouadiri Habaz.

Par Abia Selles

Le théâtre régional de Constantine accueille les amoureux du quatrième art et de l'histoire. Il s'agit de la présentation de la générale de la pièce théâtrale «Youghourta». Cette œuvre de l'Association du nouveau théâtre des Issers (Boumerdès) sera présentée ce soir dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe». En effet, c'est au théâtre de la ville que la pièce sera présentée, a déclaré Abdelghani Chentouf, membre de cette association.

Ecrite par le regretté Abderrahmane Madoui, pionnier de la bande dessinée algérienne, cette pièce, la huitième du répertoire de cette association, sera mise en scène par Abderrezzak Kouadiri Habaz, sur une musique d'Amine Bentamer, a



PH/DK

précisé M. Chentouf, lui-même scénographe de la troupe.

Douze comédiens se parta-

gent la distribution de cette pièce où le rôle principal sera campé par le jeune Ahmed Deham, a-t-il encore fait

savoir, précisant que la pièce «Youghourta» retrace le parcours du roi de Numidie, fils de Mastanabal, petit-fils de Massinissa et frère de Micipsa. «Elle raconte son opposition à la puissance romaine, ses guerres pour maintenir le royaume numide uni et les conspirations au sein du clan du roi numide qui finissent par livrer Youghourta aux Romains», a détaillé M. Chentouf. Ce dernier a également précisé que le texte du créateur du personnage de «M'quideche», écrit dans les années 1950, est considéré comme «une projection» des événements qui se sont déroulés à cette époque entre les partisans de l'indépendance de l'Algérie et ceux qui privilégiaient l'intégration.

Il est à noter que l'Association du nouveau théâtre de Issers a monté sa première production, «Essafir» (L'ambassadeur) en 2008 et a

récidivé en 2009 avec «El Doub» (L'ours). Elle compte également à son actif une pièce théâtrale en tamazight, «Thakhamt N'Ihras» (La pièce étroite), montée sur scène en 2011 et une pièce pour enfants «Ammou Borhane», réalisée en 2014.

L'association qui s'investit, selon M. Chentouf, dans la promotion de la culture théâtrale à travers la formation, a ouvert en 2006 une école dispensant des formations aux techniques de mise en scène, de scénographie, d'improvisation et d'écriture dramatique. L'Association du nouveau théâtre des Issers a remporté plusieurs prix dans diverses manifestations locales, nationales et internationales, dont le prix de la meilleure mise en scène au Festival national du théâtre amateur de Mostaganem en 2010 avec «Hirassa Mouchadada» (Etroite surveillance), ainsi que le grand prix du Festival international d'Arfoud (Maroc) en 2009 avec la pièce «L'ours».

A.S.

Célébration du 50^e anniversaire de la création de la cinémathèque

Exposition au MAMA et autres spectacles à l'occasion

Le Musée national de l'art moderne (MAMA) abrite à l'occasion du 50^e anniversaire de la création du musée du cinéma algérien (cinémathèque) une exposition intitulée «Légende de la création de la Cinémathèque algérienne».

La grande exposition qui durera du 9 mai au 9 juillet «doit revisiter, à travers des photos et affiches de films algériens et étrangers, la mémoire de la Cinémathèque algérienne et l'histoire du cinéma algérien». La manifestation consacre une expo-hommage à un grand nombre d'artistes algériens disparus dernièrement tels Sid Ali Kouiret et Amar

Laskri et une autre exposition intitulée «Cinéma Paradiso» qui propose d'anciennes photos sur les grands classiques projetés en Algérie dans les années 60.

Au menu de ce rendez-vous culturel consacré aux archives de tournage, une exposition sur les œuvres du photographe de plateaux italien Alfonso Avincola qui a immortalisé à travers ses projecteurs le tournage de films légendaires, ainsi qu'une exposition sur le film étranger de Visconti Luchino.

Lors d'une conférence organisée à la cinémathèque, le commissaire de l'exposi-

tion, Ahmed Bedjaoui a souligné l'importance de cette manifestation qui vise, a-t-il dit, à sensibiliser à la nécessaire «préservation de cette mémoire en améliorant les conditions de conservation», déplorant la disparition de plusieurs affiches de films au niveau de la Cinémathèque, d'où l'impératif, a-t-il dit, «de préserver et conserver ce legs selon les normes». Cette grande expo sera marquée par une activité cinématographique à la cinémathèque avec la projection des principaux films algériens et étrangers présentés dans les années 60, l'«âge d'or» de la cinémathèque créée en 1965. L.B.

Mois du patrimoine

Quatre musées nationaux exposent à Chlef

Une caravane culturelle comprenant des musées de quatre wilayas (Tlemcen, Khenchla, Tébessa, et Ghardaïa) a été accueillie, lundi et mardi, au musée national Abdelmadjid-Meziane de la ville de Chlef, dans le cadre de la manifestation du Mois du patrimoine (18 avril au 18 mai), a-t-on constaté. Le public a eu, ainsi, l'occasion de faire plus ample connaissance avec la ville de Tlemcen, grâce au Musée national d'archéologie islamique de la ville de Tlemcen, dont les responsables ont distribué aux visiteurs des brochures illustrées des plus importants monuments et sites historiques de cette wilaya de l'extrême ouest du pays.

Les Chelfis ont particulière-

ment apprécié les explications qui leur ont été fournies sur le tombeau du gardien de la ville, le saint Abi Mediane Chouab El Ansari, connu à l'échelle nationale sous le nom de Sidi Boumedienne, ainsi que de nombreux autres sites touristiques du vieux Tlemcen, dont le plateau Lalla Seti, tout en admirant les divers produits de l'artisanat local.

De leur côté, les responsables du stand du musée public national des frères choudhada Boulaaziz de Khenchla n'ont pas ménagé d'efforts pour faire la promotion de ce musée, érigé au sein de la cité Chabour, un site archéologique renfermant divers vestiges datant de la préhistoire, mais aussi des civili-

sations romaine, islamique et byzantine. Les visiteurs du musée ont eu la chance d'admirer un nombre de ces vestiges, dont des poteries, des pièces en argent, des statuettes et autres.

Les animateurs du stand du musée public national de Tébessa ont, pour leur part, emmené les Chelfis dans un riche voyage virtuel à travers les larges contrées de cette wilaya stépienne, traversée durant son histoire par de nombreuses civilisations, telle la civilisation étienne, dont le centre d'épanouissement fut le site de Bir-El-Ater.

L'antique Théveste renferme, également, de nombreux hamams et amphithéâtres, dont des vestiges sont encore visibles

de nos jours. Le voyage n'est pas fini pour le public, puisqu'il a eu, aussi, l'occasion de visiter le musée public de Meniaa (Ghardaïa), qui lui a offert un large aperçu sur l'histoire de cette région, à travers ses habits traditionnels et son artisanat notamment.

«Cet échange culturel, entre les différents musées du pays, vise à informer le public sur le rôle dévolu à ces structures dans la protection du patrimoine, tout en attirant l'attention sur la nécessité de sa préservation en tant que témoin vivant de l'histoire de la Nation», a souligné le conservateur du musée national Abdelmadjid-Meziane, Heni Mansour. F.H.

AGENDA CULTUREL

Musée du Bardo Jusqu'à fin mai :

Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots.

Salle Ibn Khaldoun Jeudi 14 mai à 19h :

Dans le cadre du 16^e Festival culturel européen en Algérie, chanson française avec IGIT.

Salle El Mouggar Jeudi 7 mai à 19h30 :

Concert du Shulq Ensemble «Le rêve d'Ibn Hamdis : sons et rythmes de la Méditerranée», avec Calogero Giallanza (flûte), Salim Dada (voix et guitare), Andrea Piccioni (percussions), organisée par l'ONCI, en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger.

Galerie Asselah Jusqu'au 8 mai :

Exposition de peinture «Clairobscur» de Mohammed Klimo Bakli.

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie Jusqu'au 18 mai :

Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laïdi.

Coup-franc direct



L'hypocrisie des dirigeants

Par Anouar M.

Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, n'a pas caché sa satisfaction de voir trois clubs algériens qualifiés en phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Pour lui, cela est une très bonne chose que le football national puisse placer trois clubs dans cette phase avancée de la plus prestigieuse des compétitions africaines et cela prouve que la balle ronde nationale n'est pas aussi faible qu'on ne le pense. Ceux qui connaissent le responsable de la LFP diront que ce genre de déclaration montre une certaine hypocrisie quand on se remémore le scénario de la saison passée quand les clubs avaient été sommés de ne pas participer aux Coupes africaines sous prétexte que les clubs algériens n'avaient pas le niveau pour rivaliser avec les grands d'Afrique avant que l'Entente n'apporte un démenti formel en arrachant la Ligue des champions. Kerbadj n'était pas le seul à vouloir convaincre les clubs de ne pas participer aux compétitions africaines puisqu'on se rappelle que le patron de la FAF, Mohamed Raouraoua avait lui aussi abondé dans le même sens. Cela démontre que les dirigeants de la balle ronde nationale naviguent à vue et n'ont aucune politique pour le football national. Il est clair que beaucoup de choses restent à parfaire dans la communication entre les structures gérant le football et ces clubs à qui on doit faire confiance.

A. M.

Après deux années sabbatiques Saâdane prépare son retour

L'ANCIEN sélectionneur de l'équipe nationale de football, Rabah Saâdane, s'est dit mardi disposé à effectuer son retour sur les terrains la saison prochaine, dans le cas où une «proposition intéressante» lui parvient. «Après presque deux saisons loin des terrains, je suis disposé à effectuer mon retour, dans le cas où une bonne proposition me parviendrait en vue de la saison prochaine. L'idéal est de travailler ici en Algérie», a affirmé Saâdane. Rabah Saâdane (69 ans) avait occupé en 2014 le poste de directeur technique sportif (DTS) de l'ES Sétif, qu'il quitta au bout d'un mois seulement. Auparavant, Saâdane avait assuré le même poste au CS Constantine, mais en raison d'un différend avec la direction, il a décidé de jeter l'éponge. «J'ai eu des contacts ici et là, mais il n'y a rien de concret. Une chose est sûre, je suis prêt à effectuer mon retour sur les terrains», a ajouté Saâdane, qui n'est «pas emballé» à l'idée d'exercer son métier à l'étranger. Par ailleurs, et concer-

nant le tirage au sort de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, effectué mardi au Caire (Egypte), qui a placé les trois clubs algériens dans le même groupe : ES Sétif, USM Alger, et MCE Eulma, Saâdane s'est dit «surpris». «Franchement, c'est à ne rien comprendre. C'est du jamais vu, même au niveau mondial, avec la présence de trois équipes d'un seul pays dans la même poule. La Confédération africaine doit revoir son système du tirage au sort, et éviter que plus de deux clubs d'un même pays tombent dans le même groupe», a estimé Saâdane, qui a «conseillé», en plaisantant, à l'autre équipe du groupe B, Al-Merreikh du Soudan, «d'effectuer un long séjour en Algérie pour éviter les déplacements». Saâdane avait conduit l'équipe nationale au dernier carré de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010 en Angola, outre une participation au Mondial de la même année en Afrique du Sud, après 24 années d'absence.

RC Reims
Mandi : «Le maintien d'abord, mon avenir après»

L'INTERNATIONAL algérien Aïssa Mandi a indiqué n'avoir pas encore discuté avec son président à Reims, à propos de son avenir avec le club de Ligue 1 française de football, assurant qu'il était plutôt concentré sur le challenge de son équipe qui lutte pour son maintien parmi l'élite. «Pour l'instant, je n'ai pas encore discuté avec mon président sur mon avenir au club. Ma seule préoccupation actuellement est d'aider Reims à se maintenir en Ligue 1», a déclaré Mandi sur RMC. Reims est le premier club non relégué en championnat de France avant quatre journées

de la fin de la compétition. «Il est clair qu'étant un enfant du club, j'accorderai la priorité à Reims. Mais nous n'en sommes pas encore là. Il faudra penser d'abord à éviter à l'équipe la relégation», a-t-il ajouté. Le latéral droit de 23 ans est un pur produit de l'école de Reims. Il n'a connu aucune autre équipe depuis qu'il a débuté à jouer au football. Son émergence dans son poste, aussi bien avec Reims qu'avec la sélection algérienne, lui a valu d'être suivi par plusieurs clubs de l'élite française, à l'image de l'OL Lyon et l'AS Saint Etienne, selon la presse locale.

Après le tirage au sort de la Ligue des champions
Avis partagés des clubs algériens

Le tirage au sort de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique effectué avant-hier au Caire et qui a donné lieu à un reversement des trois représentants algériens, l'ESS, l'USMA et le MCEE dans un même groupe, à savoir la poule B, a partagé ces trois formations qui ont eu des avis partagés.

Par Anouar M.

Ainsi, le coach de la formation de l'USMA, l'Allemand, Otto Pfitzer, a été le seul à être heureux de ce tirage qu'il souhaitait de toutes ses forces pour pouvoir partir à chances égales et pouvoir se qualifier. Son adjoint, l'ex-international algérien, a qualifié, lui, ce groupe d'inédit. «C'est une première historique, avec un groupe inédit en présence de trois formations algériennes. Franchement, je m'attendais à la présence de deux clubs mais pas trois. Nous devons accepter ce tirage au sort, tout en essayant d'aller loin possible dans cette épreuve», a indiqué le coach adjoint des Rouge et Noir. «Dans cette poule, chaque équipe a ses chances pour passer au dernier carré. L'idéal est de voir deux clubs algériens s'accompagner au demi-finales. De notre part, nous allons tout faire pour réaliser cet objectif», a ajouté l'ancien capitaine de l'USMA. Le driver des Noir et Blanc de l'Entente de Sétif, Kheireddine Madoui, est allé dans le même sens, quand il déclarera que cela était bizarre d'avoir à affronter deux clubs algériens en Ligue des champions. Le technicien algérien précise que les trois formations algériennes de la poule B «partent à chances égales car elles ont, grosso modo, le même niveau de préparation puisqu'elles ont autant de matches dans les jambes et cela peut



Le coach de l'ESS étonné de tomber sur deux clubs algériens

constituer un avantage». «J'avoue que je souhaitais secrètement voir une des deux équipes algériennes figurer dans le groupe de l'Entente, mais je ne m'attendais pas à voir les deux en même temps», a-t-il, par ailleurs, ajouté. De son côté, le président du MC El Eulma, Herrada Aras, s'est dit lui aussi étonné par le résultat du tirage au sort de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football qui a placé son équipe dans un même groupe avec celui des deux autres formations algériennes qualifiées

pour ce tour : l'ES Sétif et l'USM Alger. «Ce tirage au sort n'obéit à aucune logique. Nous aurions souhaité ne pas tomber sur deux autres clubs algériens dans un même groupe. La Confédération africaine aurait pu éviter un tel scénario», a regretté le président du MCEE. «En Europe par exemple, on ne risque jamais de verser trois clubs d'un même pays dans un même groupe. Je ne m'attendais pas d'ailleurs à ce qu'une telle option soit plausible dans une compétition africaine», a-t-il ajouté.

A. M.

Ligue II Mobilis (28^e journée)

Le DRBT et le RCR pour rejoindre l'USMB

Vendredi 8 mai 2015 à 16 h

La 28^e journée de la Ligue II Mobilis devrait être décisive pour les formations qui luttent pour décrocher le deuxième et le troisième sésames pour la Ligue I, après que l'USMB eut arraché officiellement son ticket lors de la précédente journée. Ainsi, le reste des rencontres seront des tirs à blanc pour les gars de la Ville des roses qui ont maintenant assuré leur accession et devraient plutôt penser à la prochaine saison qui sera l'année du retour à la cour des grands après quatre années passées en division inférieure. La lutte sera, par ailleurs, très serrée pour les autres formations qui jouent pour décrocher les deux autres tickets de l'accession. Cela sera le cas du RC Relizane qui jouera un derby passionnant face au MC

Saïda. Les poulains de Benyelès feront tout pour revenir avec les trois points et donc s'assurer de l'accession. Le DRB Tadjemant ne devrait pas avoir de problèmes pour l'emporter à domicile face au champion de la Ligue II, l'USMB qui jouera sans pression maintenant qu'il est assuré d'évoluer en Ligue I la saison prochaine. Les poulains de Bougherara feront tout pour rejoindre leur adversaire du jour et monter en division supérieure. Le CA Batna, qui se déplace à Oum El Bouaghi pour croiser le fer avec l'USC ne perd pas espoir de revenir dans la course et accrocher la troisième place, synonyme d'accession.

Raouf F.

PROGRAMME

- MCS-RCR
- ESMK-ASK
- USC-CAB
- OM-USMMH
- DRBT-USMB
- ABM-CABBA
- ABS-CRBAF
- JSMB-WAT

JS Saoura

Henkouche : «Nous nous battons jusqu'au bout pour assurer notre maintien»

L'entraîneur de la JS Saoura, Mohamed Henkouche, a assuré mardi que son équipe se battra jusqu'au bout lors des quatre dernières journées du championnat pour assurer son maintien en Ligue 1 algérienne de football, malgré la difficulté de la mission qu'il attend. «Nous allons nous battre jusqu'au bout. Ce ne sera pas une simple affaire, mais nous n'avons d'autre choix que d'en-

granger le maximum de points dans les quatre rencontres restantes afin d'éviter la relégation», a déclaré le patron technique du club du sud-ouest algérien. La JSS effectue sa plus mauvaise saison en Ligue 1 depuis son accession parmi l'élite il y a trois années. A quatre journées de la fin du championnat, la JSS est le premier club non relégué. «La tâche ne sera guère facile d'autant plus que le program-

me de cette fin de saison ne nous a pas épargnés, dans la mesure où nous allons affronter trois adversaires directs dans la lutte au maintien», a-t-il prévenu. La JSS accueillera lors de la prochaine journée et à huis clos, l'USM Alger, un club qui est toujours en course pour le titre, avant de se déplacer à El Eulma, puis recevoir l'USM Bel-Abbès et terminer la saison par un match sur le terrain du NA Hussein

Dey. Les trois derniers adversaires de la JSS sont concernés par la bataille du maintien. Henkouche, quatrième entraîneur à défilé sur la barre technique des «gars de Béchar», cet exercice, a indiqué en outre qu'aucune préparation spéciale n'est faite en vue des quatre prochains matches, souhaitant que ses joueurs seront au rendez-vous dans cette dernière ligne droite du championnat.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Salon international du tourisme et des voyages
16^e édition du SITEV du 14 au 17 mai

LA 16^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) se tiendra du 14 au 17 mai courant au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger) sous le thème «Investir dans le tourisme est un placement sûr», a indiqué hier un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT).

Cette édition verra «une plus forte participation par rapport aux éditions précédentes». «Quelque 250 exposants de 10 pays sont attendus à cette manifestation dont Malte, qui participe pour la première fois, la Tunisie, l'Égypte, le Maroc, La France, la Jordanie, les Emirats arabes unis, la Libye, la Turquie et le Pérou», précise la même source. La manifestation verra également une «nouvelle répartition concernant les espaces d'exposition. Ainsi, un espace sera consacré aux tours opérateurs nationaux et étrangers, un autre espace aux investisseurs et agences de communication et un troisième espace consacré aux directions du tourisme et d'artisanat et aux entreprises de gestion touristique». Par ailleurs, un espace sera dédié à «l'invest-

tissement touristique en Algérie». La 16^e édition du SITEV qui coïncide avec les préparatifs de la saison estivale, devrait constituer, selon la même source, «une opportunité pour les tours opérateurs, les offices de tourisme, les centres de camping, les stations thermales et les centres de thalasso-thérapie, de faire connaître leurs produits et faire la promotion de la destination Algérie». La manifestation constitue également «une occasion pour le grand public de découvrir les meilleurs offres et choisir la meilleure destination pour la période estivale».

Par ailleurs, des ateliers seront organisés lors de ce salon, animés par des opérateurs nationaux et étrangers portant notamment sur les opportunités de coopération bilatérale dans le domaine touristique ainsi qu'une journée d'étude sur l'investissement et la formation dans le domaine touristique.

Le SITEV vient couronner la participation de l'Algérie dans plusieurs expositions et salons internationaux organisés notamment en Europe.

Maya G.

Tizi Ouzou

Découverte macabre non loin du barrage Taksebt

LE CORPS sans vie d'une personne de sexe masculin, dans un état de décomposition avancée, a été découvert mardi après-midi non loin de la digue du barrage Taksebt, à hauteur de la commune d'Irdjen (14 km au sud-est de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès des services de la Protection civile. Selon des indications fournies par des sources proches de l'enquête, le corps de la victime,

dont l'identité n'a pas été encore établie, a été retrouvé à 300 mètres environs du barrage de Taksebt. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour transférer la dépouille mortelle vers la morgue de l'hôpital de Tizi Ouzou, alors que les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale d'Irdjene ont entamé une enquête pour élucider cette affaire.

Hamid M.

Boumerdès

Mort par noyade d'un enfant à la plage-centre

AVANT MÊME l'ouverture de la saison estivale, annoncée comme de coutume pour le premier juin de chaque année, Boumerdès enregistre la première victime de la mer. Un enfant âgé de 16 ans, originaire de la ville de Khemis El Khechna, est mort dans la soirée d'avant-hier par noyade à la

plage du centre du chef-lieu de wilaya. Le corps de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital de Thénia par les services de secours de l'unité centrale de la Protection civile de Boumerdès.

A. K.

Crime crapuleux à Béjaïa

L'épouse de Boualem Tiab assassiné dans son domicile

LA VILLE de Béjaïa est plongée dans un profond émoi depuis hier suite à une tragique nouvelle. La femme de l'ex-boss de la JSMB, M. Boualem Tiab, a été retrouvée égorgée hier dans son appartement sis au boule-

vard Bouaouina (ex-boulevard Clemenceau). Arlette Tiab, 68 ans, a été assassinée vers midi hier. Le procureur de la république et des éléments de la brigade police technique et scientifique et la brigade de recherche

LE CARICATURISTE TAHAR DJEHICHE DEVANT LE JUGE



Marche de la coordination du Snapap à Béjaïa

Corps communs et ouvriers professionnels réclament «un salaire décent»

■ Des dizaines de travailleurs relevant des catégories des corps communs et ouvriers professionnels ont marché hier depuis la Maison de la culture de Béjaïa jusqu'au siège de la wilaya, en réponse à l'appel de la coordination de wilaya du Syndicat national autonome des personnels des administrations publiques (Snapap).

Par Hocine Cherfa

Cette marche vient en appui à la grève de deux jours qui a débuté la veille et qui a partiellement paralysé de nombreux secteurs de l'administration publique de la wilaya de Béjaïa, dont la santé (hier), les APC, les œuvres universitaires, la culture, etc. Pour ce dernier secteur, des travailleurs de la Maison de la culture de Béjaïa ont arboré une large banderole sur laquelle on pouvait lire «Non au détournement de la vocation de la Maison de la culture». Hier, les protestataires ont réclamé au cours de leur marche «un décret d'application de l'abrogation de l'article 87-bis et non sa redéfinition, la révision du statut particu-

lier et du régime indemnitaire, pour un salaire digne, la révision du statut général de la Fonction publique, l'octroi de primes, un poste de travail décent pour les travailleurs contractuels et ceux du préemploi, la fin du travail précaire, la réintégration des syndicalistes et des travailleurs suspendus pour leurs activités syndicales, etc.». A noter que les travailleurs de l'Algérienne des cotonnades et velours (Alcovel) d'Akbou sont toujours en grève. Hier, ils se sont rassemblés dans l'enceinte de l'usine et attendent une réponse de leur direction générale. Ils exigent le versement du salaire du mois d'avril et la deuxième moitié du salaire du mois de février de l'année en cours. «Aucune réponse ne nous

a été donnée pour le moment, après la rencontre avec le directeur de l'industrie de la wilaya de Béjaïa avant-hier après midi», nous dira Mouloud Medjkoune, responsable de la section syndicale d'Alcovel. Outre cette revendication, les travailleurs d'Alcovel exigent également «le déblocage des comptes de l'entreprise et son assainissement financier de façon à éponger les 43 milliards de centimes de dettes dont souffre l'entreprise et dont elle est redevable à la Cnas, aux impôts, à la SDE, la mutuelle, la MJTP, etc.». Pour rappel, l'unité a engagé un plan de modernisation et mise à niveau qui a coûté 153 milliards de centimes. Un plan en cours d'exécution sur plusieurs volets. H. C.

Maroc/Répression

La police réprime une association de défense des droits de l'homme

LE SIÈGE central de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) a été encerclé par les forces de l'ordre marocaines, interdisant même au personnel d'y accéder, au moment où une activité associative était prévue, a indiqué mercredi un communiqué de l'AMDH. «Avec cette nouvelle intervention, les ser-

vices de la wilaya de Rabat ont tenté d'empêcher la tenue d'une activité de l'Association des droits numériques ADN», a souligné l'ONG. Un dirigeant de l'AMDH a signalé récemment que les autorités ont interdit à 75 reprises des activités organisées par l'association. «Toutes ces interdictions sont illégales», a alerté le même res-

ponsable. «Toutes nos manifestations étaient légales. Toutes les interdictions sont illégales», a-t-il soutenu. Le responsable de l'AMDH, dont les propos sont rapportés par des médias, a ajouté que «par deux fois, deux tribunaux administratifs différents les ont jugées ainsi et condamné l'Etat à verser respectivement 100 000 et 50 000 DH à l'AMDH. En vain». En février dernier, la police avait encerclé les locaux de l'AMDH avant de procéder à l'arrestation de deux journalistes français sous prétexte qu'ils y filmaient un documentaire sans l'autorisation du Centre cinématographique marocain (CCM).

Dalil G./APS

porte. Les criminels l'ont traîné jusqu'au salon pour la mutiler. Les criminels ont emporté beaucoup d'objets de valeur. Des voisins de la victime, affirment que Mme Tiab est rentrée chez elle aux environs de 11h. H. C.